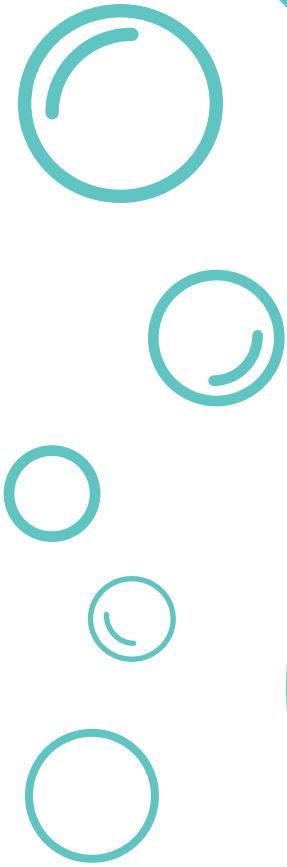
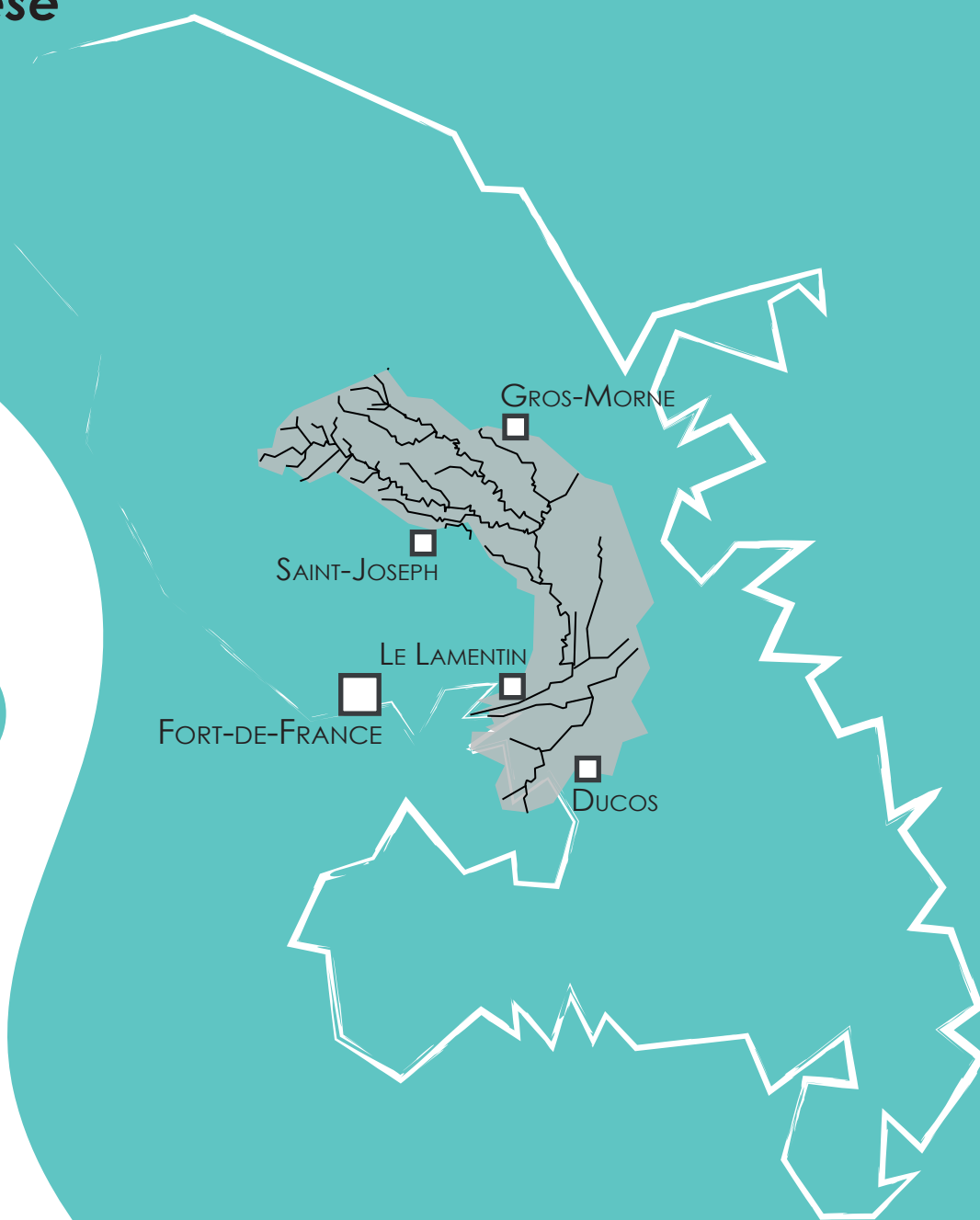


LE BASSIN VERSANT DE LA LÉZARDE

Littoral 2020 - Dlo la tè, dlo lanmè

Synthèse

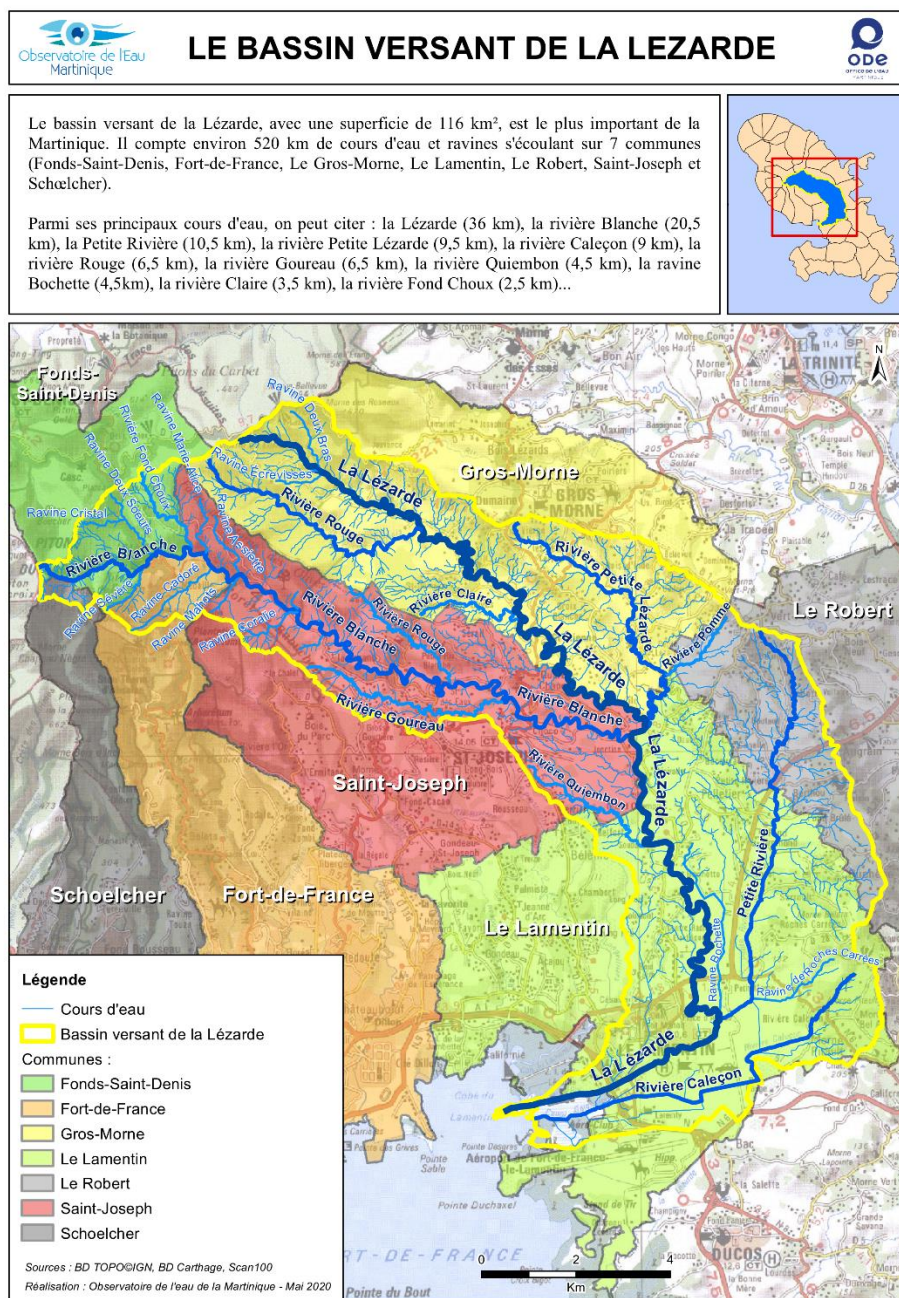


Ana G. Besteiro, Anne Rivière-Honegger, Jean-Raphaël Gros-Désormeaux
Mise en page et conception graphique : Romain Monassier

Mars 2022

La Lézarde, la principale rivière de Martinique d'après son débit (Littoralis, 2020), draine un bassin versant d'une surface de 116 km² (OTEIS-GINGER, 2020), soit l'un des plus vastes de Martinique (10 % du territoire). Longue de 36 km, la Lézarde naît entre les mornes du Lorrain et Bellevue et se jette dans la mer des Caraïbes au niveau de la baie de Fort-de-France, par une embouchure en delta riche d'un important massif de mangrove (Littoralis, 2020). Les 520 km de cours d'eau et de ravines du bassin s'écoulent sur sept communes de l'île : Gros-Morne, Saint-Joseph, Fonds-Saint-Denis, Schoelcher, Fort-de-France, le Lamentin et le Robert qui comprennent ensemble 192 973 habitants en 2018 (INSEE, recensement 2018) (Figure 1).

Figure 1. Le bassin versant de la Lézarde (ODE, 2020)

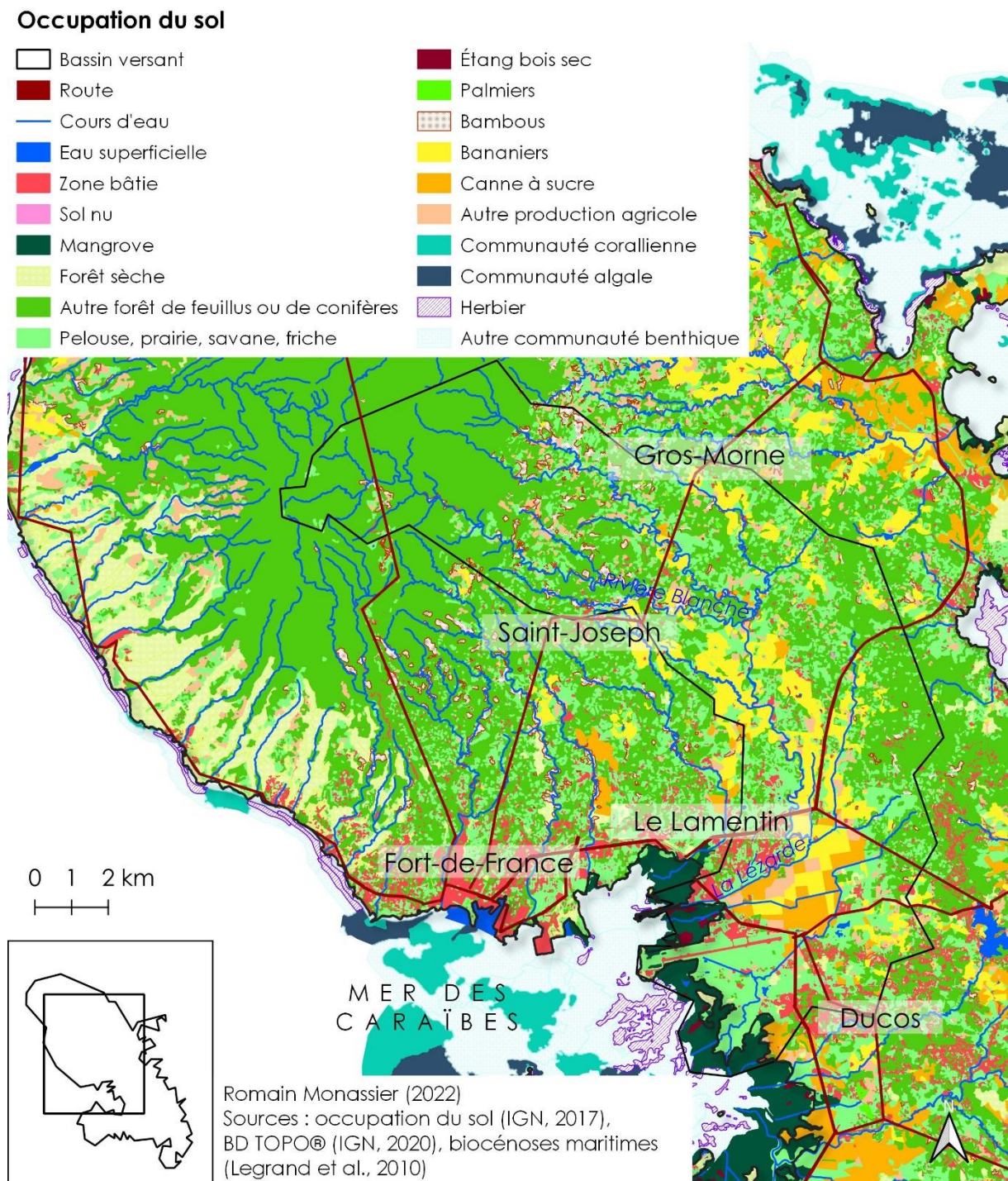


Les principaux affluents de la Rivière Lézarde sont la Rivière Blanche, Petite Lézarde et Petite Rivière. Le bassin versant maritime possède une diversité topographique, à

savoir un tronçon montagneux en amont, un tronçon de plaine côtière et un tronçon aval sous influence maritime. Au niveau aval, la rivière Lézarde rencontre la mangrove. Les sols y sont argileux et la pluviométrie faible (ODE, 2019a).

La division hydrologique imposée par la Directive-Cadre sur l'Eau 2000/60/CE (DCE) du district hydrographique de Martinique a permis de délimiter 7 masses d'eau sur le bassin versant maritime : 4 masses d'eau « cours d'eau », 2 masses d'eau « côtières » et 1 masse d'eau « eau souterraine » délimitée par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM). L'occupation du sol est forestière en amont, progressivement agricole et bâtie à mesure que l'on progresse vers l'aval (Figure 2).

Figure 2. Occupation du sol sur le bassin versant maritime de la Lézarde



➤ Le patrimoine naturel

La biodiversité aquatique

La biodiversité des cours d'eau du bassin versant de La Lézarde fait face à deux défis importants : le rétablissement de la continuité écologique et la lutte contre les espèces invasives. La biodiversité aquatique marine est bien connue et suivie. En revanche, il est constaté une connaissance et un suivi moindres des écosystèmes insulaires aquatiques et terrestres du bassin versant maritime de La Lézarde.

La mangrove

Les groupements végétaux au sein de la mangrove de la baie de Fort-de-France sont organisés en une succession de quatre ceintures de végétation parallèles à la côte (OTEIS-GINGER, 2020) (Figure 2) :

- Une ceinture côtière à palétuviers rouges (*Rhizophora mangle*) en situation de front de mer ;
- Une ceinture arbustive à palétuviers rouges, s'associant à *Avicennia germinans* et plus rarement à des palétuviers blancs (*Laguncularia racemosa*), tous deux clairsemés et au port arborescent ;
- Une ceinture forestière interne, dominée par les palétuviers rouges en association avec *Avicennia germinans* puis *Laguncularia racemosa* ;
- Une ceinture forestière externe dominée par *Avicennia germinans* et/ou *Laguncularia racemosa* quelques fois en mélange avec *Conocarpus erectus*.

La biodiversité aquatique marine

- *Les récifs* : la baie de Fort-de-France est la zone qui présentait la plus grande richesse spécifique en coraux (38 espèces observées en 1984) de la Martinique (Littoralis, 2002, repris par OTEIS-GINGER, 2020). Cette richesse s'explique par la grande diversité de biotopes existants dans cette zone (hauts fonds, tombants rocheux, etc.) (Figure 2). La baie présente un gradient de dégradation de l'écosystème corallien depuis l'exutoire de plusieurs bassins versants et notamment celui de la Lézarde, jusqu'à l'ouverture de la baie sur la mer des Caraïbes (OTEIS-GINGER, 2020). Les signes de dégradation le plus marquants sont : la diminution de la biodiversité à partir de 10 à 15 m de profondeur, la chute du taux de recouvrement du substrat par les coraux et le nombre important de colonies mortes ou en voie de nécrose (Littoralis, 2002 repris par OTEIS-GINGER, 2020).
- *Herbiers de phanérogames marines* : les herbiers de phanérogames marines constituent, avec la mangrove, les principaux écosystèmes marins de la baie (Figure 2). La côte orientale était parsemée en 2002 de nombreux hauts fonds qui étaient occupés par des herbiers, exclusivement constitués par l'« herbe à tortue » *Thalassia testudinum* (Littoralis, 2002). Néanmoins, en 2006, on constate un état avancé de dégradation des herbiers, inquiétant au regard des fonctions écologiques qu'ils peuvent remplir : stabilisation du substrat et atténuation des courants marins, source de nourriture, frayère, refuge pour de nombreuses espèces, etc. (OTEIS-GINGER, 2020).

Les espaces protégés

On dénombre, sur ce bassin versant, un seul site inscrit par l'arrêté du 22/08/1989, à savoir la rivière Blanche aux hauteurs de Saint-Joseph (416 ha), ainsi que 10 Zones

Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) dans l'ensemble de la baie de Fort-de-France.

➤ **Les usages et activités**

Le bassin versant compte uniquement deux industries. En revanche, l'usage agricole est important (Figure 2). En 2016, la Surface Agricole Utile (SAU) en Martinique représentait 22 826 ha, soit 21 % de la surface totale. La Lézarde moyenne et la Lézarde aval sont les masses d'eau dont la SAU est l'une des plus élevées de Martinique avec 35 % et 45 % de la surface du bassin versant respectivement. La commune martiniquaise partagée par ces deux masses d'eau, le Lamentin, possède la SAU la plus élevée de l'île avec plus de 1 000 ha toutes cultures confondues (Office de l'eau, 2019b, p. 55).

Sur la Lézarde, les prélèvements d'eau sont nombreux (Littoralis, 2020). En 2019, les prélèvements dans les masses d'eau de la Lézarde amont et de la rivière Blanche ont été respectivement de 36 % et 25 % des prélèvements totaux de Martinique (Photo 1).

Photo 1. Habitante prélevant de l'eau sur la rivière Blanche (©Desmazes, janvier 2021)



Concernant l'assainissement non collectif (ANC), l'estimation de la population sous ce régime à proximité de la Lézarde moyenne est de 10 273 habitants et de la Lézarde amont de 6 264 habitants (Office de l'eau, 2019c, p. 46). Ces deux masses d'eau font partie des cinq masses d'eau de Martinique les plus anthropisées en termes d'habitations résidentielles.

➤ **La qualité des eaux**

Les cours d'eau de la Lézarde et de la Rivière Blanche subissent des pressions liées d'une part à la pollution historique par le chlordécone et, d'autre part, à l'assainissement (collectif et non collectif) dans certains secteurs.

Sans tenir compte du chlordécone, la qualité chimique et écologique des cours d'eau du bassin est classée « bonne » pour la rivière Blanche et l'amont de la Lézarde et « moyenne » pour les tronçons moyen et aval de cette dernière rivière.

➤ **Enjeux principaux du bassin versant maritime**

Pressions à l'échelle des masses d'eau

À l'échelle des masses d'eau superficielles du bassin versant de la Lézarde, on observe des pollutions ponctuelles, des pollutions diffuses et d'autres pressions.

L'assainissement non collectif, le ruissellement de surfaces imperméables et les activités agricoles représentent les pollutions diffuses les plus importantes sur les quatre masses d'eau. Parmi les autres pressions, sont à citer des prélèvements importants pour l'AEP, l'irrigation, l'altération hydromorphologique, les transferts d'eau ainsi que l'érosion (Littoralis, 2020).

La sédimentation de la baie de Fort-de-France

Dans la baie de Fort-de-France, les sédiments proviennent notamment du milieu terrestre où ils sont transportés par les rivières (Littoralis, 2020). Les sédiments y parviennent en quantités excessives (hyper-sédimentation) pour cause de modification des écoulements pluviaux due aux drainages et aux canalisations, de forte urbanisation et de présence de parcelles agricoles sur le bassin versant maritime (Littoralis, 2020).

➤ **Les spécificités en matière de gestion**

Le document programmatique principal qui concerne le bassin versant de la Lézarde depuis 2010 est le Contrat de Baie de Fort-de-France dans lequel sont impliqués le bassin versant de la rivière Lézarde et celui de la rivière Salée. Il est organisé autour des atteintes des objectifs de la DCE. Le contrat est animé par la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM).

Le premier Contrat de baie a été signé le 7 mai 2010 et s'est achevé en mai 2017 après une prorogation de deux ans. Il était organisé autour de cinq enjeux majeurs :

1. L'hyper-sédimentation : l'envasement de la baie et l'état des récifs coralliens ;
2. La qualité des eaux littorales au regard des micropolluants ;
3. La qualité bactériologique des eaux de la baie ;
4. Le niveau trophique de la baie : l'importance de la baie dans les écosystèmes présents ;
5. La qualité écologique et chimique des cours d'eau.

Depuis 2021, le bassin versant de la Lézarde fait partie du Contrat de la Grande Baie de Fort-de-France (2021-2026) qui englobe 14 communes soit 70 % des habitants de l'île. Il permet aux différents acteurs de la baie et de son bassin versant (élus, administrations, usagers, organismes socio-professionnels et institutions) de définir et de mettre en œuvre un programme d'action de façon globale et concertée (<https://grandebaiemartinique.com>).

Celui-ci est centré sur trois objectifs majeurs :

1. La reconquête et la maîtrise de la qualité des eaux ;
2. La préservation et la restauration des écosystèmes ;
3. La communication auprès des usagers.

Le périmètre du contrat de la Grande Baie dépasse les limites du bassin versant de la Lézarde avec une superficie de 405 km² intégrant 345 km² de bassin versant et 70 km² de baie. Il englobe 50 km de littoral allant de Fond Bernier (Schoelcher) au Cap Salomon (Anses-d'Arlet).

En résumé, le bassin versant maritime de La Lézarde fait face à un enjeu quantitatif important du fait des nombreux prélèvements en eau potable et en irrigation. Il s'agit en effet d'un bassin très sollicité par les prélèvements d'eau potable de l'île, mais aussi par l'irrigation sur son propre territoire et sur celui de la rivière Manche (irrigation du réseau collectif PISE). Ce transfert d'eau est qualifié comme l'un des plus impactants au niveau de la gestion quantitative de la ressource superficielle du bassin de la Lézarde. En revanche, la ressource souterraine est peu exploitée malgré ses potentialités. Concernant la biodiversité dans le bassin, les observations montrent une dégradation accrue des écosystèmes littoraux (mangrove, récifs et herbiers) due à des pressions diverses parmi lesquelles la pollution, l'hyper-sédimentation et la destruction d'habitats.

Pour en savoir plus sur le bassin versant maritime de la rivière La Lézarde

- DEAL, 2017. *Chiffres clés de l'environnement en Martinique*. Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Martinique. Ministère de la Transition Écologique et Solidaire. Ministère de la Cohésion des Territoires. 76 p.
http://webissimo.developpementdurable.gouv.fr/IMG/pdf/les_chiffres_cles_environnement_2017_cle1e2bf6.pdf
- LITTORALIS, 2002. *Etat des lieux. Diagnostic préalable à l'étude d'un contrat de Baie de Fort de France*. Direction de l'environnement, Martinique. 153 p.
- LITTORALIS, 2020. *État des lieux. Diagnostic préalable à l'étude d'un contrat de baie de Fort-de-France*. Direction de l'Environnement de Martinique. 155 p.
- Office de l'Eau – Martinique, 2019 a. *Révision de l'état des lieux novembre 2019 du district hydrographique de Martinique en vue de l'élaboration et approbation du SDAGE 2021-2027. Cahier 1*. 71 p. www.eaumartinique.fr
- Office de l'Eau - Martinique, 2019 b. *Révision de l'état des lieux novembre 2019 du district hydrographique de Martinique en vue de l'élaboration et approbation du SDAGE 2021-2027. Cahier 2 : Évaluation de l'état des Masses d'Eau*. 113 p. www.eaumartinique.fr
- Office de l'Eau - Martinique, 2019 c. *Révision de l'état des lieux novembre 2019 du district hydrographique de Martinique en vue de l'élaboration et approbation du SDAGE 2021-2027. Cahier 3 : Inventaire des pressions et activités humaines*. 144 p. www.eaumartinique.fr
- OTEIS-GINGER, 2020. *Élaboration du second contrat de la Baie de Fort de France*. Rapport final. CACEM. 279 p.
<https://www.gesteau.fr/document/elaboration-du-second-contrat-de-la-baie-de-fort-de-france-rapport-final>
- SAFFACHE, P. et SICOU, J., 2019. *La dégradation des mangroves. L'exemple de la baie de Fort-de-France*. Outremer 360°. <http://outremer360.com/expertises/expertise-la-degradation-des-mangroves-l'exemple-de-la-baie-de-fort-de-france/>

Observation terrain sur le bassin versant de la Lézarde - 13.01.2021



Légende des photos :

(1) Exutoire de la rivière Lézarde depuis le Nord de la Baie de Fort-de-France - ©Desmazes, 2021

(2) Bateaux de plaisance à proximité du club nautique du Morne Cabri - ©Desmazes, 2021

(3) Joggeurs sur le parcours santé du Morne Cabri, le Lamentin - ©Desmazes, 2021

(4) Rivière Lézarde à proximité du Centre Commercial Place d'armes au Lamentin - ©Desmazes, 2021

(5) Cultures de bananes à proximité de la rivière Lézarde, plaine du Lamentin - ©Desmazes, 2021

(6) Prélèvement d'eau à usage individuel sur la rivière Blanche - route des Gués, à Saint Joseph - ©Desmazes, 2021

(7) Pique-nique familial sur le site de Cœur Bouliki, Saint-Joseph - ©Desmazes, 2021

(8) Captage d'eau potable de Rivière Blanche sur le site de Cœur Bouliki - ©Hejda, 2021